

Edito

Nouvelle(s) démocratie(s)

Tunisie, Egypte, Lybie, Syrie, Yémen... Le « printemps arabe » nous rappelle que la démocratie n'est pas partagée par tous, même si elle progresse globalement dans le monde. Alors que l'abstention aux élections est l'une des caractéristiques de nos grands pays dits démocratiques, ce mouvement venu des pays arabes vient nous rappeler que le droit de vote est une chance, un droit gagné de haute lutte et qu'il est de notre devoir de l'exercer !

Ce droit de vote ne suffit pas à constituer une bonne démocratie bien sûr, car il n'est rien sans son corollaire de liberté d'opinion, de la presse, de débat, sans l'éducation à la citoyenneté... Le débat fait vivre notre démocratie et dans nos pays où un débat respectueux, serein, apaisé est difficile à trouver, quel que soit le sujet, notre association s'efforce d'apporter sa modeste contribution à ce débat, notamment à travers des partenariats noués avec des institutions prestigieuses. Nos événements permettent de débattre de la crise économique et financière comme de l'actualité dans le monde, des élections françaises, ou du système de défense ou de l'éducation...

De Paris à Strasbourg, en passant par Lille, Metz ou Bruxelles (et bientôt Mulhouse), nos Stammtisch aussi sont autant de lieux d'échange et de rencontre, dans cet esprit à la fois convivial et utile que nous appelons de nos vœux. C'est cette

richesse que notre Conseil d'Administration veut faire vivre. Ce réseau qui fait la caractéristique des Anciens de Sciences Po est une grande chance !

C'est aussi pour faire vivre cet esprit que nous nous tenons aux côtés de notre IEP formateur, pour l'accompagner dans ses grands projets, qu'il s'agisse de la création d'une Fondation, de la construction d'un nouvel IEP ou simplement de l'enrichissement de la formation des étudiants. C'est une manière de lui rendre ce qu'il nous a donné à travers une formation d'excellence, qui n'avait pas seulement pour but de former des « grosses têtes », mais aussi des citoyens ouverts sur le monde.

Ainsi, pour nous rappeler l'existence de ce lien et la pérennité de cette relation, notre Assemblée Générale aura-t-elle lieu cette année encore à l'IEP, le 21 mai. Nous vous attendons nombreux comme tous les ans, pour préparer l'avenir ensemble!

Bien amicalement,

Jean HOWILLER (SP 89)

Président de l'Association Nationale
des Anciens Elèves de l'IEP de Strasbourg

Rejoignez-nous, adhérez, soutenez notre action !

**Notre association est à but non lucratif
mais absolument convivial, instructif et efficace !**

Entretenir son réseau, en ces temps difficiles, est indispensable. L'association, grâce à vos cotisations qui constituent sa principale ressource financière, s'emploie à faire vivre ce réseau dans un esprit de solidarité, à développer ses activités, à les améliorer.

Vos cotisations sont utilisées pour :

- la mise à jour et l'édition de l'annuaire des Anciens (compris dans la cotisation) et des Lettres d'information,
- le service Emploi,
- l'emploi d'une assistante (Sandrine Akkor) pour la permanence de l'association,
- l'organisation des nombreuses activités proposées par les Clubs : Affaires, Service Public, Culture, Europe, Rencontres de Sciences Po et Stammtisch.

Montant de la cotisation annuelle :

- Normal : 50 € • Couple : 60 € • Demandeur d'emploi : 10 €
- Jeune diplômé : 25 € l'année suivant l'obtention du diplôme

... Et pour cotiser, rendez-vous en page 3 !

AGENDA

28 avril :

- Stammtisch à STRASBOURG et à PARIS (Paris : spécial étudiants 5e année)
(tous les derniers jeudis du mois)

12 mai :

- Stammtisch à MULHOUSE

16 mai :

- Club Affaires à PARIS : Management et RH

17 mai :

- Club Europe : Cour Européenne des Droits de l'Homme à STRASBOURG (visite, audience, déjeuner, conférence)

21 mai :

- Assemblée Générale à STRASBOURG

26 mai :

- Stammtisch à STRASBOURG et à PARIS

28 mai :

- Club Service Public : visite du Conseil d'état à PARIS

30 juin :

- Stammtisch à STRASBOURG et à PARIS

A venir :

- *Stammtisch* : Sud-Ouest
- *Club Culture* : Strasbourg : Musée de l'Œuvre Notre-Dame - Concert d'orgue dans l'Eglise St-Guillaume
- *Club Service Public* : Hôtel de la Marine à Paris
- *Club Affaires* : Journal l'Alsace



A Paris, nos Anciens ont le plaisir de se retrouver chaque mois pour un apéro ou un dîner : la convivialité et la fraternité sont de toutes les soirées !

Nos prochains événements n'étant pas tous planifiés, cet agenda reste indicatif : les confirmations seront faites par l'envoi d'une invitation par mail. N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail en nous l'envoyant à

contact@anciens-iep-strasbourg.com

ou en vous rendant sur

www.anciens-iep-strasbourg.com

rubrique « Nous contacter ».

Vous aussi pouvez organiser une soirée, une rencontre de promotion, un Stammtisch, une visite, contactez-nous !

**Assemblée Générale
le 21 mai**

(reportez-vous en page 4)



Interview de Pierre-Etienne Rosenstiehl (SP 83), Président d'honneur de l'association des Anciens, avocat spécialiste en droit public au Barreau de Strasbourg

1 - Pierre-Etienne, après t'avoir connu fonctionnaire et homme de cabinet, tu es bien dans ta peau pour ta seconde carrière d'avocat ?

Oui, je m'éclate. Sans regretter mes premiers emplois, au contraire, qui m'ont apporté une ouverture et une connaissance du "droit pratique". Je ne peux que conseiller à tous les élèves de Sciences-Po de maintenir pendant leurs études la pluridisciplinarité qui fait l'atout principal de cette formation et qui permet de rebondir tout au long de sa vie professionnelle.

2 - Tu es diplômé en SP, as-tu fait une formation complémentaire en droit communautaire ?

Non. Mais pendant mes études, des assistants comme Michel Lascombe (SP 76) ou Patrick Hetsch, des professeurs comme Jean-Paul

Jacque ou Robert Kovar (Ecofi 57) m'ont passionné pour cette matière que j'ai malheureusement fort peu eu l'occasion de pratiquer ensuite. J'ai la chance d'avoir dans mon cabinet une jeune avocate brillante, Oriane Andreini (EE 2004), qui me permet d'être le plus efficace.

3 - Tu as fait la une de la presse cet hiver à propos de deux jugements du tribunal administratif de Strasbourg en matière de droit européen et de langues régionales, de quoi s'agit-il ?

Dans le premier dossier, mes clientes allemande et autrichienne enseignantes dans des écoles ABCM (NDLR : qui pratiquent l'enseignement bilingue en langue régionale) avaient demandé leur intégration comme professeur des écoles dans un établissement primaire privé. Cela a été refusé par le Rectorat qui leur imposait un concours de recrutement.

Le Tribunal a considéré que les règles françaises n'étaient pas compatibles avec les directives communautaires établissant un système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur. La France a un retard de vingt-et-un ans dans la transposition des textes européens ! La rectrice doit désormais revoir sa copie.

4 - Et les langues régionales ?

Lors de la dernière révision constitutionnelle, le Congrès a introduit dans la Constitution un article qui proclame que les langues régionales font partie du patrimoine de la France. Dans un contentieux relatif à la continuité des enseignements bilingues dans l'Education Nationale se pose la question de la compatibilité d'une disposition législative avec la Constitution. Sur ma requête, le tribunal administratif a transmis une question prioritaire de constitutionnalité afin que le Conseil constitutionnel statue sur le sujet. Nous attendons que le Conseil d'Etat rende sa décision et transmette au Conseil constitutionnel. C'est la mise en œuvre de ce nouveau dispositif de contrôle de constitutionnalité eu égard à un texte qui n'est pas seulement proclamatoire. Ce sera l'occasion pour notre nouvelle cour suprême de donner un effet pratique à cette disposition.

5 - C'est bien compliqué tout cela, en fait tu deviens régionaliste.

Pas plus que je ne l'ai été. Je crois qu'il faut faire vivre le droit local dans la France et l'Europe d'aujourd'hui pour qu'il se régénère au lieu de le confiner à un droit corporatiste que "Paris veut nous supprimer".

Propos recueillis par Gérard Staedel (Ecofi 73)

JOURNÉE PORTES OUVERTES A L'IEP

Afin de soutenir l'IEP lors de sa journée Portes Ouvertes le 12 mars dernier, le Président de notre association, Jean Howiller, est intervenu devant parents et futurs étudiants sur les carrières auxquelles prépare l'IEP et sur l'insertion professionnelle des diplômés. De nombreux

Anciens étaient également présents et ont exposé leurs parcours professionnels, très variés, mixant toutes les filières (service public, entreprise, finance, relations internationales), parfois pour un seul diplômé.

A quelques mètres de l'amphi, et ce pendant toute la journée, une équipe d'Anciens (que nous remercions ici !) a renseigné les familles qui visitaient l'IEP et avaient, comme toujours, mille questions sur les formations et les débouchés après l'IEP.



Une vingtaine d'Anciens de l'IEP étaient présents à la journée Portes Ouvertes de l'IEP et ont chacun présenté leur parcours professionnel.

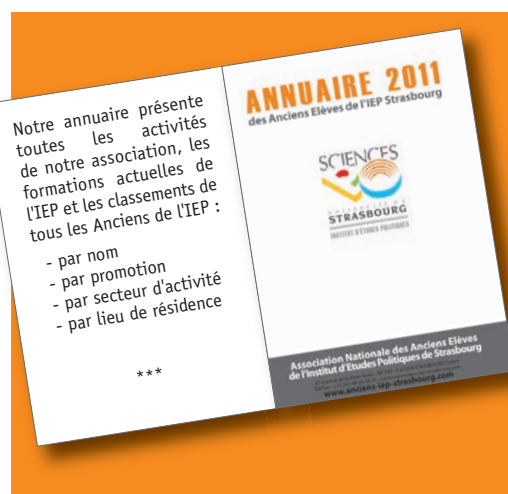


Chaque année, plusieurs Anciens sont volontaires pour répondre aux questions des lycéens sur l'insertion professionnelle et les nombreux débouchés offerts par l'IEP.

INSERTION PROFESSIONNELLE - PARRAINAGES

Cette année, l'association a renouvelé la mise en place d'ateliers d'aide aux étudiants en partenariat avec l'association étudiante **Sciences Po Avenir** : des ateliers CV / lettres de motivation, des ateliers de simulation d'entretien ainsi que des conférences métiers. Merci à tous nos intervenants, anciens et nouveaux, qui furent très appréciés par les étudiants !

Parallèlement, les **parrainages** d'étudiants par des Anciens se développent, en collaboration avec l'IEP. Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, contactez-nous vite...



Notre annuaire présente toutes les activités de notre association, les formations actuelles de l'IEP et les classements de tous les Anciens de l'IEP :

- par nom
- par promotion
- par secteur d'activité
- par lieu de résidence

Le nouvel annuaire 2011 des Anciens est paru !

Notre annuaire est envoyé à tous nos cotisants. Pour ceux qui n'auraient pas encore adhéré à notre association et souhaiteraient recevoir cet annuaire, **contactez-nous !** (coordonnées en page 4)

Alain PY (Ecofi 70) présente
« La crise : quelle(s) crise(s) ? »



Alain Py (Ecofi 70), Président du Crédit du Nord jusqu'à l'an dernier, nous a proposé une analyse de grande qualité sur la crise bancaire et économique. Ici avec Sylvain Schimann, Directeur de l'IEP (à gauche) et Jean Howiller (à droite).

Lors de ce Club Affaires proposé à Paris puis à Strasbourg, Alain Py nous a permis de comprendre le parcours exceptionnel d'un Ancien de l'IEP. Il a en effet exercé aussi bien en France qu'à l'étranger, sur des postes très divers, jusqu'à atteindre celui de Président-directeur général du Crédit du Nord. Un bel exemple de réussite pour nos jeunes diplômés ! Il nous a ensuite éclairés sur l'actualité financière et politique de ces dernières années. Effectivement, derrière la crise bancaire et économique - conjoncturelle, comme il l'a fait remarquer - se cache celle d'un système ayant perdu ses principes directeurs. Un exposé de très grande qualité que de nombreux diplômés sont venus écouter, que ce soit à Paris ou à Strasbourg.

C'EST FACILE !
AIDEZ NOTRE ASSOCIATION À SE DÉVELOPPER EN...

- mettant votre fiche à jour* (c'est gratuit et permet de développer le réseau),
- participant à nos rencontres et en parrainant des Anciens qui ne connaissent pas l'association,
- payant votre cotisation,
- devenant un acteur de l'association : imaginez votre événement et nous vous aidons à le réaliser.

*Rendez-vous sur notre site, onglet Fiche d'actualisation, ou renvoyez-nous votre fiche personnelle mise à jour.

VOUS PUBLIEZ,
FAITES-LE SAVOIR

Sous la rubrique « Ils publient » de notre site internet, nous présentons les publications récentes faites par d'anciens élèves, dont nous aurions été préalablement informés. Dans un souci d'actualité, seules seront prises en compte les publications de l'année en cours.

Publications

Michel DRANCOURT (Ecofi 1949) et Bertrand Collomb : "Plaidoyer pour l'entreprise" ; éd. François Bourin 2010.

Les **Stammtisch**,
lieux de rencontre favoris
de nos **Anciens**

Nos Stammtisch sont des rencontres conviviales autour d'un **apéritif** ou d'un **dîner**. Ils sont ouverts à tous les anciens élèves et connaissent un succès permanent. Ces rencontres sont l'occasion de retrouver d'autres Anciens, de faire vivre le réseau de Sciences Po Strasbourg et permettent à chacun d'élargir son cercle amical ou professionnel. Nos Stammtisch mensuels à Paris et Strasbourg sont régulièrement suivis par des Stammtisch à Lille, Metz, Bruxelles et Luxembourg et **bientôt à MULHOUSE** et dans le **Sud-Ouest** de la France.

Libre à chacun(e) d'entrer en contact avec l'association s'il/elle a pour projet d'organiser un Stammtisch dans sa ville ou son pays !



Parfois, nos Stammtisch peuvent être des brunchs, comme ici à Paris un samedi !

Vous trouverez toutes les informations concernant les dates et lieux de ces rencontres dans notre agenda en page 1, ainsi que sur notre site internet :

www.anciens-iep-strasbourg.com

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail afin que nous puissions vous envoyer les invitations !

NOMINATIONS

Claude SERRA (SP 1972), sous-préfet de Grasse (1ère catégorie) est nommé Préfet de la Creuse.

Pierre BUHLER (SP 1982), ministre plénipotentiaire de 2e classe, est nommé administrateur provisoire de l'établissement public France Expertise internationale.

Vous souhaitez COTISER :

Montant de la cotisation annuelle :

- Normal : 50 € • Couple : 60 € • Demandeur d'emploi : 10 €
- Jeune diplômé : 25 € l'année suivant l'obtention du diplôme

Vous pouvez régler votre cotisation :

- **par virement bancaire** : sur simple demande, nous vous enverrons un RIB,
- **par avis de prélèvement** : merci de nous adresser votre RIB,
- **par chèque** : à l'ordre de L'Association des Anciens Elèves de l'IEP Strasbourg, à envoyer à l'association,
- **par carte bancaire (PAYPAL)** : sur notre site www.anciens-iep-strasbourg.com, onglet « Cotisation ».

Vérifiez votre cotisation : Il est précisé dans un bandeau gris en haut de la fiche d'actualisation si c'est un appel de cotisation ou si vous êtes à jour.

Assemblée Générale

Chère Amie, Cher Ami,
J'ai le plaisir de vous convier à

L'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Anciens Elèves de l'IEP Strasbourg

qui se tiendra

le samedi 21 mai 2011 à 9h30

à l'Institut d'Etudes Politiques,
47 avenue de la Forêt-Noire à Strasbourg, amphî 210.

Accueil à partir de 9h autour d'un café-croissants de bienvenue.

Ordre du jour :

- Allocution de bienvenue du Président
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Rapport des réviseurs aux comptes
- Fixation des cotisations
- Points divers

Merci de nous retourner par courrier, fax ou e-mail (voir nos coordonnées ci-dessous) **le bulletin de participation**, ainsi que le **«pouvoir»** s'il vous est impossible de participer à l'Assemblée Générale.

En espérant vous voir très nombreux, à bientôt !

Jean HOWILLER
Président

Par courrier : Association Nationale des Anciens Elèves de l'IEP
47 avenue de la Forêt-Noire - BP 339 - F-67009 STRASBOURG Cedex

Par téléphone ou fax : +33 (0)3 88 45 08 05

Par e-mail : contact@anciens-iep-strasbourg.com

Par notre site Internet : www.anciens-iep-strasbourg.com, onglet « Nous contacter »

**Vous souhaitez
nous CONTACTER...**

BULLETIN DE PARTICIPATION - POUVOIR

Nom, prénom, année de diplôme et section :

.....
.....

Participe à l'Assemblée Générale

Ne participe pas à l'Assemblée générale du 21 mai 2011 et donne pouvoir à (membre de l'association ou Président de l'association) :

.....

Fait à, le.....

Signature